



REPUBLIQUE DU BENIN

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Porto-Novo, le 05/11/21
Pour Lancement de l'Avis

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL POUR LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE

Passation des Marchés de Services

**RECRUTEMENT DE COMPAGNIES D'ASSURANCE AUTOMOBILE
AU PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET D'ASSURANCE
MALADIE, DECES AU PROFIT DES DEPUTES ET DU PERSONNEL
PARLEMENTAIRE**

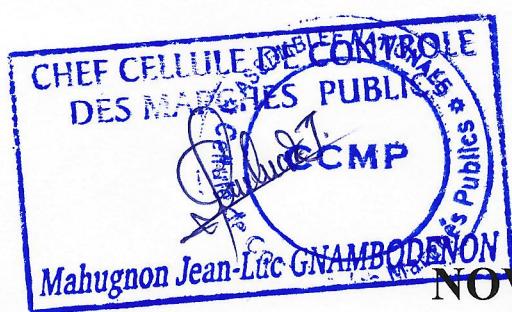
Autorité contractante : Assemblée nationale

Source de financement : Budget de l'Assemblée nationale

GESTION : 2022

IMPUTATION BUDGETAIRE : 62.4.2 / 62.4

Référence au Plan de Passation des Marchés Publics: S_AN_2.10



NOVEMBRE 2021



Sommaire

PREMIÈRE PARTIE –PROCÉDURES D’APPEL D’OFFRES

Section 0. Avis d’Appel d’Offres

Cette section contient l’avis d’appel d’offres sans préqualification.

Section I. Règlement Particulier de l’Appel d’Offres (RPAO)

Le règlement particulier de l’appel d’offres (RPAO) encore appelé règlement de consultation est une pièce constitutive du dossier d’appel d’offres. Il définit le règlement de l’appel à concurrence et comprend les instructions aux candidats (IC) et les données particulières de l’appel d’offres (DPAO).

Sous-section A. Instructions aux Candidats

Cette sous-section fournit aux candidats les informations utiles pour préparer leurs soumissions. Elle comporte aussi des renseignements sur la soumission, l’ouverture des plis et l’évaluation des offres, et sur l’attribution des marchés. Les dispositions figurant dans cette sous-section ne doivent pas être modifiées.

Sous-section B- Données Particulières de l’Appel d’Offres (DPAO)

Cette sous-section énonce les dispositions propres à chaque passation de marché, qui complètent ou précisent les informations ou conditions figurant à la sous-section Instructions aux candidats.

Sous-section C. Critères d’évaluation et de qualification

Cette sous section indique les critères utilisés pour déterminer l’offre évaluée économiquement la plus avantageuse. L’offre économiquement la plus avantageuse est l’offre présentée par le soumissionnaire qui satisfait aux conditions de qualification et dont l’offre :

- (a) est conforme au Dossier d’appel d’offres (DAO), et
- (b) est évaluée économiquement la plus avantageuse.

Section II. Formulaires de soumission

Cette section contient les modèles des formulaires que les candidats devront utiliser pour préparer leur offre : (i) le formulaire d’offre, (ii) les formulaires d’offres techniques et bordereaux de prix, (iii) les formulaires de qualification, (iv) le modèle de garantie de soumission, et (v) le modèle d’engagement du soumissionnaire et celui de déclaration de l’autorité contractante attestant que l’un et l’autre ont pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d’intérêts, la répression de l’enrichissement illicite, l’éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au



code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et qu'il s'engage à les respecter.

DEUXIÈME PARTIE – PROGRAMME D'ACTIVITES

Section III. Programme d'activités

Dans cette section figurent la description des services à réaliser, le calendrier de livraison et d'achèvement, les Cahiers des clauses techniques générales et particulières, les plans descriptifs des services courants devant être prestés.

TROISIÈME PARTIE – MARCHÉ

Section IV. Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Cette section contient les dispositions générales applicables à tous les marchés de services. La formulation des clauses de cette section ne doit pas être modifiée.

Section V. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Cette section énonce les clauses propres à chaque marché de services, et modifie ou complète la Section V, Cahier des clauses administratives générales.

Section VI. Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES)

Section VII. Spécifications de performance et dessins

Section VIII. Formulaires du Marché

Cette section contient le modèle d'**acte d'engagement** qui, une fois rempli, incorpore toutes corrections ou modifications à l'offre acceptée en rapport avec les modifications permises par les Instructions aux candidats, le Cahier des clauses administrative générales, et le Cahier des clauses administratives particulières.



Les formulaires de **garantie de bonne exécution et de garantie de remboursement d'avance**, le cas échéant, seront remplis uniquement par le Candidat retenu après l'attribution du Marché.

Cette section contient également le **modèle de marché**.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Emis le :08 Novembre 2021.....

Pour
Les services de

**RECRUTEMENT DE COMPAGNIES D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU
PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET D'ASSURANCE MALADIE,
DECES AU PROFIT DES DEPUTES ET DU PERSONNEL
PARLEMENTAIRE**

Appel d'Offres N° ...-21/AN/PT/SGA/PRMP/SP-PRMP du

Autorité contractante : *Assemblée nationale*

Source de financement : *Budget de l'Assemblée nationale*

GESTION : 2022



IMPUTATION BUDGETAIRE : 62.4.2 / 62.4

Référence au Plan de Passation des Marchés Publics : S_AN_2.10

SOMMAIRE

<u>PREMIERE PARTIE-PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES</u>	2
<u>Section 0. Avis d'Appel d'offres.....</u>	3
<u>Section I. Règlement Particulier de l'appel d'offres.....</u>	12
<u>Sous-section A. Instructions aux candidats</u>	12
<u>Sous-section B. Données particulières de l'appel d'offres DPAO).....</u>	55
<u>Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.....</u>	65
<u>Section II. Formulaires de soumission</u>	83
<u>Partie II – Programme d'activités</u>	114
<u>Section III. Programme d'activités.....</u>	115
<u>Partie III –Marché</u>	127
<u>Section IV. Cahier des Clauses administratives générales CCAG</u>	128
<u>Section V. Cahier des Clauses administratives particulières CCAP.....</u>	151
<u>Section VI. Spécifications de performance et dessins</u>	157
<u>Section VII :Cahier des clauses environnementales et sociales.....</u>	
<u>Section VIII. Formulaires du Marché.....</u>	172



**PREMIERE PARTIE-PROCEDURES D'APPEL
D'OFFRES**



Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

Assemblée nationale

Appel d'Offres N°001-21/AN/PT/SGA/PRMP/SP-PRMP du 08/11/2021

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la révision du plan de passation de marchés publics paru sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 19 octobre 2021.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2022 des fonds du Budget National, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « **recrutement de compagnies d'assurance automobile au profit de l'assemblée nationale et d'assurance maladie, décès au profit des députés et du personnel parlementaire** ».
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services d'assurance automobile et d'assurance maladie, décès au profit des députés et du personnel parlementaire.

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué de trois (03) lots à savoir :

- Lot N°1 : Recrutement d'une compagnie d'assurance automobile pour assurer cent trente huit (138) véhicules à quatre (04) roues des députés, des autorités administratives, du parc automobile et trois (03) motos au profit de l'Assemblée nationale ;
- Lot n° 2 : Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire des députés, du personnel administratif ainsi que les membres de leurs familles respectives ;
- Lot n° 3 : Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la prévoyance décès des députés et du personnel administratif de l'Assemblée nationale.



4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat *de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30mn, heure locale à compter du ...08 Novembre 2021.....*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Entreprises ayant au moins trois (03) années d'existence

Capacité technique

Lot N°1

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans le domaine d'assurance automobile justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifiée conforme à l'original par un tribunal), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :
 - o au moins trois (03) cadres techniques de niveau BAC+4 minimum en assurance possédant une expérience minimale de cinq (05) ans en assurance automobile et ayant assuré le suivi d'au moins deux (02) contrats d'assurance automobile d'une flotte de plus de cent (100) véhicules (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
 - o au moins deux (02) cadres de niveau BAC+2 minimum en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum trois (03) années d'expériences dans le domaine de l'assurance automobile et ayant géré au moins deux (02) contrats d'assurance automobile (fournir une attestation en original ou en copie légalisée par un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- le candidat doit fournir les preuves des matériels suivants :
 - o Véhicules de remplacements ;
 - o Véhicules de dépannage ;
 - o Véhicule remorqueur.
- avoir réalisé, au cours des années 2018, 2019 et 2020 au moins deux (02) marchés d'assurance automobile au profit de l'administration publique (voir détail dans le DPAO) ;
- fournir une garantie d'assistance et de dépannage et véhicules de remplacement ;
- fournir des prestations de réparations expresses ;
- fournir une garantie de protection illimitée du conducteur ;
- fournir une garantie tous risques sans franchise ;
- les références techniques seront accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution en copie légalisée conforme à l'original, ou attestation de service fait appuyées des copies de contrats correspondants (pages de garde et page de signature) ;
- le candidat devra joindre à son offre l'agrément délivré aux compagnies



d'assurance intervenant en assurance automobile pour exercer au Bénin (original ou copie légalisée dans un tribunal). (Pièce éliminatoire)

- Disposer d'une couverture en réassurance et fournir la preuve des traités.
- Avoir géré une police avec une population d'environ deux cent (200) véhicules ; Etre certifié au système de management de la qualité ;
- Fournir un document formalisant le service d'écoute à la clientèle ;
- Etre une société d'assurance cotée serait un atout.

Capacité financière

- le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une institution bancaire en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de son offre

Entreprises naissantes et celles ayant moins de trois (03) années d'existence

Capacité technique

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans le domaine d'assurance automobile justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifie conforme à l'original dans un tribunal), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :
 - o au moins un cadre technique conseil possédant une expérience minimale de quinze (15) ans en assurance automobile et ayant assuré le suivi d'au moins trois (03) contrats d'assurance automobile d'une flotte de plus de cent (100) véhicules (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
 - o au moins sept (07) cadres de niveau master en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'assurance automobile et ayant géré au moins trois (05) contrats d'assurance automobile d'une flotte de plus de cent (100) véhicules (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- fournir les attestations de travail ou certificat de travail d'au moins dix (10) années d'expérience de leur personnel d'encadrement (Directeur général et un directeur technique dans une compagnie d'assurance).

Capacité financière

- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés et revêtus du cachet de la DGID ;
- fournir l'assurance des risques professionnels.

Lot N°2

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans le domaine d'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifiée conforme à l'original par un tribunal), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :
 - o au moins deux (02) médecins conseil dont un (01) possédant une expérience minimale de dix (10) ans en médecine et ayant assuré le suivi d'au moins deux (02) contrats d'assurance santé groupe d'une population d'environ cent (100) assurés principaux (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
 - o au moins cinq (05) cadres de niveau master en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum trois (03) années d'expériences dans le domaine de l'assurance santé groupe et ayant géré au moins deux (02) contrats d'assurance santé groupe d'une population d'environ cent (100) assurés principaux (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- avoir réalisé, au cours des années 2018, 2019 et 2020 au moins deux (02) marchés d'assurance santé groupe au profit de l'administration publique (voir détail dans le DPAO) ;
- disposer d'un réseau de soins et de pharmacies partenaires étendu couvrant toutes les grandes villes du Bénin et toutes les spécialités ;
- les références techniques prouvant que le soumissionnaire a géré des polices avec une population d'environ cinq cent cinquante (550) assurés principaux et comprenant en son sein des agents d'exécution, des cadres de conception, des autorités politico-administratives ou assimilées seront accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution en copie légalisée conforme à l'original, ou attestation de service fait appuyées des copies de contrats (pages de garde et page de signature) ;
- le candidat devra joindre à son offre l'agrément délivré aux compagnies d'assurance intervenant en assurance santé groupe pour exercer au Bénin (original et copie légalisée dans un tribunal). (Pièce éliminatoire)
- Avoir assuré et maîtrisé les spécificités liées aux comportements en assurance des hauts fonctionnaires, des membres des institutions de la République et assimilés.
- Etre certifié au système de management de la qualité ;
- Fournir un document formalisant le service d'écoute à la clientèle ;
- Etre une société d'assurance cotée serait un atout.

Capacité financière

- le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une institution bancaire en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de son offre.

Entreprises naissantes et celles ayant moins de trois (03) années d'existence

Capacité technique

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans le domaine d'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifiée conforme à l'original par un tribunal), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :
 - au moins un médecin conseil possédant une expérience minimale de quinze (15) ans en médecine et ayant assuré le suivi d'au moins trois (03) contrats d'assurance santé groupe d'une population de plus de cent (100) assurés principaux (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
 - au moins sept (07) cadres de niveau master en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'assurance santé groupe et ayant géré au moins trois (03) contrats d'assurance santé groupe d'une population de plus de cent (100) assurés principaux (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- fournir les attestations de travail ou certificat de travail d'au moins dix (10) années d'expérience de leur personnel d'encadrement (Directeur général et un directeur technique dans une compagnie d'assurance).

Capacité financière

- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés et revêtus du cachet de la DGID ;
- fournir l'assurance des risques professionnels.

Lot N°3

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans le domaine de la prévoyance décès justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifiée conforme à l'original par un tribunal), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :
 - au moins un (01) cadre technique de niveau BAC+4 minimum en assurance possédant une expérience minimale de cinq (05) ans en assurance prévoyance décès et ayant assuré le suivi d'au moins deux (02) contrats de prévoyance décès (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
 - au moins un (01) cadre de niveau BAC+2 minimum en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum trois (03) années



- d'expériences dans le domaine de l'assurance prévoyance décès et ayant géré au moins deux (02) contrats de prévoyance décès (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- avoir réalisé, au cours des années 2018, 2019 et 2020 au moins deux (02) marchés d'assurance prévoyance décès au profit de l'administration publique (voir détail dans le DPAO) ;
 - les références techniques seront accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution en copie légalisée conforme à l'original, ou attestation de service fait appuyées des copies de contrats correspondants (pages de garde et page de signature) ;
 - le candidat devra joindre à son offre l'agrément délivré aux compagnies d'assurance intervenant en prévoyance décès pour exercer au Bénin (original ou copie légalisée dans un tribunal). (Pièce éliminatoire)
 - Etre certifié au système de management de la qualité ;
 - Fournir un document formalisant le service d'écoute à la clientèle ;
 - Etre une société d'assurance cotée serait un atout.

Capacité financière

- le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une institution bancaire en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de son offre

Entreprises naissantes et celles ayant moins de trois (03) années d'existence

Capacité technique

- le candidat doit être une entreprise spécialisée dans le domaine d'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifiée conforme à l'original par un tribunal), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :
 - o au moins un médecin conseil possédant une expérience minimale de quinze (15) ans en prévoyance décès et ayant assuré le suivi d'au moins trois (03) contrats en prévoyance décès (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
 - o au moins trois (03) cadres de niveau master en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum cinq (05) années d'expérience dans le domaine de prévoyance décès et ayant géré au moins trois (03) contrats de prévoyance décès (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- fournir les attestations de travail ou certificat de travail d'au moins dix (10) années d'expérience de leur personnel d'encadrement (Directeur général et un directeur

technique dans une compagnie d'assurance).

Capacité financière

- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés et revêtus du cachet de la DGID ;
- fournir l'assurance des risques professionnels.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées.

7. Au terme du présent dossier d'appel d'offre, il sera élaboré pour une durée maximale de 3 ans, un Accord-Cadre avec l'attributaire qui servira de base à la conclusion de contrats annuels ou de marchés subséquents dans les conditions fixées par la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir, à titre gratuit, le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale.* Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique *sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Seuls sont autorisés à déposer une offre, les candidats qui auront préalablement retiré le dossier d'appel d'offres et mentionnés leurs noms dans le registre de retrait du présent DAO.*
9. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle.
10. Ne pas avoir fait l'objet d'une mise sous surveillance par l'Autorité de tutelle ;
11. Ne pas être exclu de la commande publique ;



12. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vous de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30mn, heure locale au plus tard le ...29... Novembre...2021.....à 10 heures 00 mn.*

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront présentées dans des plis séparés avec l'indication du lot pour lequel le candidat a soumissionné.

L'enveloppe contenant l'offre doit porter uniquement la mention suivante :



**RECRUTEMENT DE COMPAGNIES D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PROFIT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE ET D'ASSURANCE MALADIE, DECES AU PROFIT DES
DEPUTES ET DU PERSONNEL PARLEMENTAIRE, LOT N°.....**

13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : *Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, au 1^{er} étage le...29... Novembre...2021 à...10...heures...30...mn heure locale.*

14. Les offres doivent, conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en vigueur en République du Bénin, comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

- un million cent mille (1 100 000) francs CFA pour le Lot N°1 ;

- cinq millions quatre cent trente six mille huit cent soixante (5 436 860) francs CFA pour le Lot N°2 ;
- six cent trente cinq mille six cent quarante (635 640) francs CFA pour le Lot N°3.

Pour les micros petites et moyennes entreprises, la garantie de soumission peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

15. Les offres doivent être présentées et déposées par lot et chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. Chaque candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne sera attributaire que deux (02) lots au maximum. Au cas où un candidat serait pressenti attributaire de plus de deux lots, il lui sera attribué les lots sur lesquels l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

